

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

PREFECTURE
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
Bureau des Procédures d'Utilité Publique

Commune de WISSANT

PROJET DE RECONSTRUCTION DU PERRÉ DE PROTECTION SUR LA COMMUNE DE WISSANT

- **AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE PORTANT SUR :**
- **LA DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT, LIVRE II, TITRE 1^{ER}, CHAPITRE IV**
 - **LA PROCÉDURE DE CONCESSION D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME**
 - **LA DEMANDE DE DÉCLARATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

Le public est prévenu qu'en application du code de l'environnement, et en exécution d'un arrêté préfectoral du 23 avril 2014 une enquête publique unique aura lieu, pendant 33 jours consécutifs du 19 mai au 20 juin 2014 inclus, sur le projet de reconstruction du perré de protection sur la commune de Wissant. Cette enquête publique concerne 3 volets : la demande d'autorisation au titre du code de l'environnement livre II, Titre 1^{er}, chapitre IV, la demande de déclaration d'intérêt général, et la demande de concession d'utilisation du Domaine Public Maritime.

Ce projet est présenté par Monsieur le Maire de Wissant.

Monsieur Bernard COUTON, technicien environnement retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur. En cas d'empêchement de Monsieur COUTON, la conduite de cette enquête sera confiée à Monsieur Marc LEROY, premier Clerc de notaire retraité, commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, les intéressés pourront prendre connaissance du dossier d'enquête en mairie de WISSANT aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Ils pourront soit consigner leurs observations sur le registre qui y sera ouvert à cet effet soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur en mairie de WISSANT.

Ce dossier comprendra en outre l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale. Ce dernier sera également disponible sur le site de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations en mairie de WISSANT:

- le lundi 19 mai 2014 de 8h30 à 11h30
- le mardi 27 mai 2014 de 14h00 à 17h00
- le mercredi 4 juin 2014 de 14h00 à 17h00
- le jeudi 12 juin 2014 de 9h00 à 12h00
- le vendredi 20 juin 2014 de 13h30 à 16h30

Toutes informations techniques sur le projet pourront être demandées à la Mairie de Wissant, 1 place du Général De Gaulle, 62179 WISSANT.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée dans les mairies concernées par cette enquête et en Préfecture du PAS-DE-CALAIS pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Elle sera également disponible pour la même durée sur le site internet de la Préfecture.

Toute personne physique ou morale pourra demander communication des conclusions motivées du commissaire enquêteur en s'adressant à la Préfecture du Pas-de-Calais (DAGE/BPUP).

A l'issue de l'enquête, le Préfet du Pas-de-Calais statuera sur la demande d'autorisation, sur la demande de déclaration d'intérêt général et sur la demande de concession d'utilisation du Domaine Public présentées par la commune de WISSANT.